

connaissez-vous un moyen absolument inoffensif pour l'homme et les animaux de venir à bout des cafards qui commencent à apparaître alors qu'on en avait pas ?



By United States Environmental Protection Agency (EPA) [Public domain], via Wikimedia Commons

Notre réponse du 09/09/2016

Si vous habitez dans un immeuble collectif, le mieux est de prendre contact avec votre propriétaire qui avertira le syndic de la copropriété ou votre bailleur (si vous êtes locataire) . En effet la seule solution viable est d'agir au niveau de l'immeuble et non plus uniquement au niveau d'un appartement. Cela consiste à déposer un gel dans tous les appartements, à des endroits précis (wc, salle de bain, lieu de passage ...) et cela au moins une fois par an.

Voici une [présentation textuelle et visuelle des cafards](#) qui agissent en Belgique (pays voisin de la France) sur le site

[Quelques solutions anti-cafards](#) (dont plusieurs sont liées à une meilleure connaissance de cet insecte) sur le site Consommerdurable.com

Sur le site <http://www.risque-sanitaire.fr/>, voici un extrait intitulé **Les blattes**.

Sont présentés les éléments de connaissance de l'insecte mais aussi les moyens de les faire disparaître et la réglementation en vigueur :

II – Les blattes

1. Ce que l'on sait sur les blattes

Les blattes sont aussi appelées cafard. Il en existe plus de 3 500 espèces. La blatte germanique est l'une des espèces les plus communes dans les résidences. Mesurant entre 1,3 et 1,6 cm, elle est de couleur brun pâle avec deux lignes foncées parallèles qui partent de la tête et se terminent à la base des ailes. Les blattes ont des ailes, mais elles sont incapables de voler.

Les dommages causés par les blattes

Les blattes causent rarement des dommages aux structures. Elles peuvent contaminer les aliments et transmettre des maladies après avoir été en contact avec des poubelles ou des égouts en marchant et en laissant des excréments sur les aliments ou dans les aires de préparation des aliments. Les personnes atteintes d'asthme peuvent avoir des réactions indésirables lors de contacts avec des excréments ou des parties de blattes.

2. Les points de vigilance du bâti

Les blattes occupent tout endroit où elles ont accès à de la nourriture, à de l'eau et à un abri. Elles sont attirées par les immeubles en raison des conditions chaudes et humides offertes par les cuisines, les salles de bains, les sous-sols et les installations de plomberie. Leur présence ne signifie pas nécessairement qu'un lieu est insalubre. Les blattes et leurs œufs peuvent entrer dans une résidence sur divers objets comme de vieux meubles, des denrées alimentaires... Une fois à l'intérieur de l'immeuble, les blattes s'y déplacent facilement. Étant donné que les blattes sont plus actives la

nuit, elles peuvent ne pas être détectées avant un certain temps.

3. Les mesures pour y remédier

A/ Les mesures d'action

Pour se débarrasser des blattes, le respect des mesures d'hygiène conjointement avec l'utilisation de pesticides est parfois nécessaire. Les actions contre une infestation de blattes sont :

nettoyer les surfaces et les meubles, garder les aliments dans des contenants étanches, ranger les ordures dans des contenants en plastique étanches, isoler les tuyaux sur lesquels il y a de la condensation, réparer les robinets et les tuyaux qui fuient, ventiler les salles de bains, diminuer l'humidité de l'air, sceller et calfeutrer les fissures, les crevasses et les ouvertures autour des tuyaux.

Il existe divers pesticides pour lutter contre les blattes qui peuvent contenir de la resméthrine, de la d-trans alléthrine, du butoxyde de pipéronyle ou du propoxur. Dans le cas d'une grave infestation, la pyréthrine en aérosol ou en pulvérisation généralisée peut accroître l'efficacité du traitement. Les pesticides les plus couramment utilisés pour lutter contre les blattes sont les traitements résiduels à installer dans les fissures et les crevasses.

B/ les conseils aux occupants

Il est conseillé de : vider les poubelles régulièrement, ne pas laisser la nourriture à l'air libre, éloigner les personnes à risque lors de l'utilisation de pesticides, ne jamais utiliser un pesticide à l'intérieur de la maison qui est destiné à un usage extérieur, laver le logement régulièrement.

C/ Réglementation et obligations

1. Obligation du propriétaire dans le cadre des rapports locatifs

Obligation de délivrer un logement décent (Code civil : Art 1719/ Norme de décences : décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002)

Obligation de délivrer un logement en bon état de réparation et d'entretenir le logement tout au long du bail (Code civil : 1720)

2. La réglementation

Règlement sanitaire départementale (RSD type) :

Article 33: Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords et en particulier de mettre en œuvre les mesures préventive et curative de lutte contre l'infestation,

Article 125: Toutes précautions de surveillance et d'entretien doivent être prises pour prévenir l'infestation des insectes.

Article 127: Quand au cours de l'enquête épidémiologique menée à l'occasion d'une maladie contagieuse, il est identifié un germe infectieux ayant pour réservoir animal ou le milieu environnant, tel que sol, air, eau..., les autorités sanitaires prennent les mesures propres pour isoler le vecteur en cause et le traiter afin de réduire le germe responsable.

Articles 128: précautions lors des opérations de désinfection, désinsectisation et de lutte contre les rongeurs

Décret du 26 août 1987 relatif à la désinsectisation

Il existe sur le Web, de nombreuses recettes de grand-mère et aussi des produits « bio », une simple recherche sur un moteur de recherche vous permet d'y accéder. Mais sont-ils efficaces ?...

Voici [un exemple](#) sur Internet.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information